

Le lycée dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale



Souvenirs de l'élève Marie - Anne Schiltz :

Au début de l'année 1941/42 quand j'étais en classe de 6eA au Lycée de jeunes filles à Luxembourg le directeur allemand passait régulièrement pour proférer ses menaces d'exclusion du lycée en cas de non adhésion au BDM (Bund Deutscher Mädels*) jusqu'au 15 septembre. De jour en jour le nombre des récalcitrantes diminuait..... Le 18 septembre 1941 la confirmation de mon exclusion du Lycée de jeunes filles à Luxembourg parvint par écrit à l'adresse de mon père.

N'ayant pas terminé le cycle scolaire obligatoire il me fallait retourner en huitième primaire.

Après une année d'apprentissage de couture, les Sœurs qui enseignaient furent également déportées et remplacées par des Allemandes. Le problème d'adhésion au BDM se posait de nouveau. Il ne me restait plus qu'à me caser sur le marché de travail...

Il fallait se résigner aux tâches humiliantes et ingrates telles que femme de ménage, aide rurale, aide-couturière..... où le BDM n'était pas exigé.

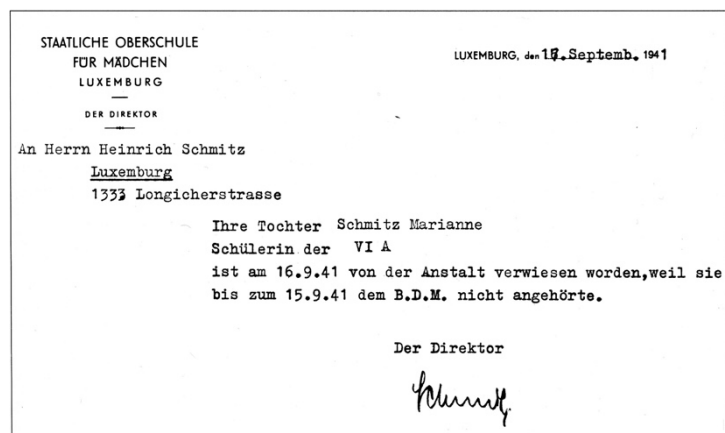
Le plus dur à supporter fut de voir les étudiants profiter de leur temps libre à se promener, à faire du sport, et moi rentrant à vélo de mon travail stupide et ennuyeux....

Chaque nuit le cauchemar d'une déportation au petit matin me hantait, surtout après que la Gestapo emmena mon père de son bureau pour le trainer de prison en camp de concentration pendant 30 mois, jusqu'à son retour le 8 mai 1945, le jour de l'Armistice.

Fin juin 1943 mon frère, enrôlé de force dans la Wehrmacht devint réfractaire. Mon oncle qui s'occupa de le placer en lieu sûr fut trahi et mourut dans un camp de concentration.

...

Malgré ces quatre années de souffrance je fus heureuse d'avoir réussi à rejoindre mes amies de classe après la guerre, fière de mon courage d'avoir tenu tête, aux exigences de l'occupant allemand.



Paru dans « Une classe de lycée dans la tourmente 1940-1947, Rapidpress 1998

* **Bund Deutscher Mädels (BDM)** : der weibliche Zweig der Hitlerjugend in der Zeit des Nationalsozialismus.

Darin waren die Mädchen im Alter von 14 bis 18 Jahren organisiert im Sinne der totalitären Ziele des NS-Regimes von Adolf Hitler. (ab 1936 gesetzlich geregelte Pflichtmitgliedschaft -1945, Ende des 2. Weltkrieges.) https://de.wikipedia.org/wiki/Bund_Deutscher_Mädels

Questions/Fragen

1. Quelle est la situation de Marie-Anne Schiltz au Lycée de jeunes filles pendant la Seconde Guerre mondiale?

Wie ergeht es Marie-Anne Schiltz während des Zweiten Weltkrieges in der staatlichen Oberschule für Mädchen?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quel est le destin de M-A Schiltz après la Seconde Guerre mondiale ?

Wie geht es nach dem Zweiten Weltkrieg weiter im Leben von M-A Schiltz?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....